

TARIFS DES CIMETIERES AU 22 DECEMBRE 2009 BESSE ET POUCHON

LOCATION DU DEPOSITOIRE

Gratuité pour les personnes habitant la commune ou ayant un bien imposable dans la commune (jusqu'au 6^{ème} mois)

15 €..... par mois pour les personnes ne répondant pas aux critères ci-dessus, (jusqu'au 6^{ème} mois)

LA LOCATION NE DEVRAIT PAS EXEDER 6 MOIS

Au-delà, elle sera accordée selon les modalités financières établies par le Conseil Municipal :

30 €.....au 7^{ème} mois
60 €au 8^{ème} mois
120 €au 9^{ème} mois
240 €.....au 10^{ème} mois
480 €.....au 11^{ème} mois
960 €au 12^{ème} mois

A l'expiration des 12 mois et sans justification particulière et sincère de la famille du défunt, le corps sera retiré et mis en fosse commune aux frais des héritiers.

PRIX AU METRE CARRE POUR CHAQUE CLASSE DE CONCESSION

Grande concession : 3 m x 2 m.....soit 6 m²
Petite concession : de 3 m x 1.40 m.....soit 4.20 m²
Tombe terre : 2.40 m x 0.80.....1.92 m²

Concession temporaire.....30 € au m²
Concession perpétuelle.....40 € au m²
Concession trentenaire.....50 € au m²

Vu la délibération du 3 décembre 2003